

RECYCLAGE-FORMATION COMPLÉMENTAIRE TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION LORS DE TRAVAUX EN HAUTEUR (MODULE « EPC/EPI » SUIVANT RECOMMANDATION R19 AAA)

Durée
8 heures

Date début prochaine session
sur inscription

Nb places dispo.
/

Langue
/

LIEU DE LA FORMATION

IFSB
Référence : S2153
Formateurs : Formateurs de l'IFSB avec la participation de spécialistes en la matière.
Effectif max : 12 participants
Quand : Suivant planning et sur demande
Rythme : Journée entière
Langue : FR;DE
Cible : Salariés, salariés de l'encadrement, employeurs, salariés désignés
Tarif : 290,00 € HTVA

ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Salariés, salariés de l'encadrement, employeurs, salariés désignés et toutes les personnes intéressées, ...) aux risques de chute de hauteur

OBJECTIF

Analyse, hiérarchie et identification des équipements adaptés en cas de risque de chute de hauteur, différenciation entre « EPC » et « EPI »

CONTENU DE LA FORMATION

Formation théorique :
- Statistiques, réglementation et normes
- Principes de prévention lors des travaux en hauteur
- Les notions fondamentales du travail en hauteur

Formation pratique :
- Présentation des différents « EPI » contre les chutes de hauteur
- Démonstrations pratiques

Evaluation finale

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques, démonstrations pratiques, échanges d'expériences.

VALIDATION DE LA FORMATION

La participation à la formation sera confirmée par un certificat.